

Je rappelle ce que le comité d'action du service voyageurs a recommandé à ce propos. Il a recommandé que VIA Rail «mette au rancart dans les plus brefs délais son matériel roulant vétuste et se procure des wagons et des locomotives ultra-modernes comportant les plus récents perfectionnements et fabriqués autant que possible grâce à des services d'ingénierie canadiens et en utilisant une main-d'œuvre recrutée dans toutes les régions du Canada». Je suis entièrement d'accord. J'exhorte le ministre à mettre en œuvre sur-le-champ le programme de remplacement et de modernisation du matériel. S'il passe sa commande maintenant, il devra attendre trois ans sa livraison. Nous disposerons alors du nouveau matériel. Au rancart les wagons désuets et chauffés à la vapeur! Les Canadiens auront de nouveau envie d'emprunter ce très utile moyen de communication pour se rendre dans les provinces de l'Atlantique. Encore une fois, mes félicitations.

● (1820)

M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, je partage volontiers l'enthousiasme du député pour le ministre des Transports (M. Mazankowski). Le 15 janvier dernier, le ministre avait annoncé que six services voyageurs allaient être rétablis; trois à l'échelle nationale et trois à l'échelon régional. Je veux parler évidemment du Super Continental qui relie Winnipeg, Edmonton et Vancouver ainsi que le Canadian qui relie Montréal, Ottawa et Sudbury. Les trois services régionaux sont: la ligne Montréal-Sherbrooke, la ligne Toronto-Peterborough-Havelock et le service entre Mont-Joli et Montréal. Enfin, et sûrement pas le moindre, un service cher au cœur de tous les députés des Maritimes, la ligne Atlantique.

L'ajournement

La ligne Atlantique offrira un service complet avec voitures-restaurants, voitures-lits et voitures-coachs. Les trains quitteront Montréal au début de la soirée pour arriver à Halifax dans l'après-midi, le lendemain; pour revenir, ils quitteront Halifax au début de l'après-midi pour arriver à Montréal, le lendemain matin. En cours de route, le train s'arrêtera à Sherbrooke, Saint-Jean et Moncton ainsi que dans nombre d'autres petites villes en territoire canadien et, je suis fier de le dire, dans l'État du Maine.

Pour répondre partiellement à une autre question posée par le distingué député, le rétablissement de ces services coûtera environ 40 millions de dollars et permettra la création, directement ou indirectement, de quelque 2,000 emplois. Vous en conviendrez j'en suis certain, monsieur le Président, et nous tous également, le rétablissement de ces services est un excellent exemple manifestant la volonté du gouvernement de respecter ses engagements.

En ce qui concerne les deux autres questions soulevées par le député, ce sont des questions valables que je prends bien soin de noter. Je demanderai au ministre de veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'employés à la station de Saint-Jean et à ce qu'il y ait, si possible, un préposé au fourgon à bagages, comme le souhaite fort à propos le député.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 22.)